

**Formulaire de proposition d'inscription  
Registre international de la Mémoire du monde**

*Constitutio Antoniniana*  
(*Papyrus Gissensis*, numéro d'inventaire 15 ; *Papyrus Gissensis I 40*)

ID Code [2016-10]

**1.0 Résumé (200 mots maximum)**

Le papyrus faisant l'objet de cette proposition contient le seul exemplaire restant de la *Constitutio Antoniniana*, premier d'une série de documents d'importance mondiale pour l'histoire des droits de l'Homme et des droits du citoyen. Il est également d'importance pour l'histoire constitutionnelle, qui inclut la Grande Charte (1215), la Bulle d'Or de l'Empereur Charles IV (1356) ou les Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de l'Assemblée nationale en France en 1789. Tous ces textes sont inscrits au Registre Mémoire du Monde et sont relatifs aux droits de l'Homme. La *Constitutio Antoniniana* (212/3), promulguée par l'empereur Caracalla dans le but d'unifier la société romaine en crise, accorde des droits civils romains à tout citoyen libre de l'Empire romain. Ainsi, pour la première fois de l'Histoire, on instaure une citoyenneté unique dans une région qui comprenait des millions de personnes issues de cultures différentes, sur trois continents (l'Europe, l'Afrique, et l'Asie). Dans le même temps, les individus conservent leur statut courant : leurs droits civils et les traditions juridiques locales sont garanties explicitement, suivant la tradition juridique romaine. Contrairement à de nombreuses situations d'octroi de droits civils dans l'Histoire, cette mesure n'était pas destinée à une région européenne en particulier, ni ne reposait sur une constitution nationale. Elle forme ainsi un point de référence unique dans l'Histoire, s'agissant de la question des droits civils et de la citoyenneté au niveau plurinational et mondial. En ce sens, elle a permis d'établir une identité civile bien au-delà des frontières de l'Europe. Par conséquent, ce texte est universellement digne d'intérêt. Étant donné l'importance hors du commun de la *Constitutio Antoniniana*, notre objectif est de sensibiliser profondément le public aux possibilités exceptionnelles qu'offre la recherche sur le monde Antique pour aborder les problèmes politiques mondiaux de l'avenir. Selon les experts, l'existence d'un document similaire peut être exclue sans le moindre doute. Ils s'accordent également sur l'improbable existence d'un second exemplaire qui aurait survécu de l'antiquité et pourrait être retrouvé un jour.

**2.1 Nom de l'auteur de la proposition (individu ou organisation)**

Professeur Dr. Joybrato Mukherjee  
Président  
Université Justus Liebig de Giessen  
Ludwigstrasse 23  
35390 Giessen  
Allemagne

**2.2 Relation avec l'élément considéré du patrimoine documentaire**

Le patrimoine documentaire est conservé à l'Université Justus Liebig de Giessen.  
Le partenaire scientifique est l'Institut d'Etudes Classiques de l'Université Justus Liebig de Giessen.

---

### 2.3 Personne(s) à contacter

Dr. Peter Reuter, Directeur de la Bibliothèque de l'Université ([direktion@bibsys.uni-giessen.de](mailto:direktion@bibsys.uni-giessen.de);  
Tél. +49-(0)641-99-14000)

Professeur Dr. Karen Piepenbrink, Professeur d'Histoire Antique  
([Karen.Piepenbrink@geschichte.uni-giessen.de](mailto:Karen.Piepenbrink@geschichte.uni-giessen.de); Tél. +49-(0) 641-99-28080)

### 2.4 Coordonnées

---

<i>Nom</i>	<i>Adresse</i>		
Professeur Dr. Joybrato Mukherjee	Président Université Justus Liebig de Giessen Ludwigstrasse 23 35390 Giessen Allemagne		
<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>E-mail</i>	
+49 (0)641-99-12000	+49 (0)641-99-12009	<a href="mailto:praesident@admin.uni-giessen.de">praesident@admin.uni-giessen.de</a>	

### 3.4 Histoire/Provenance

La collection des Papyrus conservée actuellement à la Bibliothèque de l'Université de Giessen se compose de trois sous-collections papyrologiques et d'une collection d'ostraca (tessons de poterie gravés). La *Constitutio Antoniniana* fait partie de la série des « Papyrus de Giessen », qui est la sous-collection la plus ancienne. Toutes les sous-collections de Giessen ainsi que la collection d'ostraca ont été réunies au même endroit afin qu'elles soient plus facilement accessibles à des fins de recherche ou d'enseignement.

En 1900, Ernst Kornemann (1868-1946), à l'époque expert en Histoire antique à Giessen, exhorte à la création d'une collection de papyrus à des fins de recherche ou d'enseignement. Le financement est assuré par des mécènes tels que l'industriel Wilhelm Gail (1854-1925). En 1901/2, Kornemann fait un voyage en Égypte. Il y fait l'acquisition du premier des 150 Papyrus de Giessen, qui lui sont vendus par un marchand à Eschmunên. La majeure partie d'entre eux venait d'Heptakomia. Tous sont placés au Musée de la Société Historique de la Haute Hesse, au Vieux Château de Giessen. Des acquisitions supplémentaires suivront entre 1903 et 1913 afin de compléter cette collection.

La *Constitutio Antoniniana* est l'une des premières pièces à y entrer. Son importance fut rapidement reconnue et les papyrus furent publiés pour la première fois en 1910 (sous le numéro de publication Papyrus Gissensis 40) par Paul M. Meyer (Berlin, 1865-1932). A ce moment-là, la *Constitutio Antoniniana*, ainsi qu'une autre grande pièce de la collection (respectivement, Papyrus Gissensis, numéro d'inventaire 16 et Papyrus Gissensis 6), fut mise sous verre par Hugo Ibscher (1874-1943), qui, à cette époque, était le restaurateur de papyrus le plus éminent du monde dans les musées de Berlin et la Collection de Papyrus de l'Île aux Musées.

Grace à leur transfert à la Bibliothèque de l'Université de Giessen en 1930, les papyrus et donc, la *Constitutio Antoniniana*, existent toujours aujourd'hui. En décembre 1944, le Musée de la Haute Hesse, dans le Vieux Château, est entièrement détruit par les flammes et avec lui, toute la correspondance passée.

En novembre 1939, les trois sous-collections papyrologiques sont mises en sécurité au sous-sol de la bibliothèque. En 1940, les Papyrus de Giessen sont placés dans le coffre-fort d'une banque située au centre-ville de Giessen. Ils y resteront intacts jusqu'en 1945. En mars -avril cette année-là, le flot d'un ruisseau voisin fait monter les eaux souterraines et le coffre-fort est inondé. La Bibliothèque ne l'apprend que plus tard, au printemps 1946. C'est la raison pour laquelle les papyrus ne purent être retrouvés plus tôt. Une fois récupérés, les papyrus furent restitués à la Bibliothèque, elle aussi détruite en 1944.

On découvre de l'eau stagnante entre les plaques de verre qui recouvrent les papyrus. En conséquence, en 1946-47 les plaques de verre sont séparées, nettoyées, séchées et finalement vitrifiées à nouveau sur place, à l'atelier de reliure. Ce procédé ne fut pas entièrement fructueux dans le cas de la *Constitutio Antoniniana*. Seul le papyrus qui était relié par le verso put être détaché. Les traces sombres de moisissure, toujours visibles aujourd'hui, sur le recto de la *Constitutio Antoniniana*, ainsi que les changements de couleur apparents datent de cette époque. Certains sous-fragments de taille inférieure furent, eux, perdus. Déjà à cette époque, on ne parvient pas à détacher les papyrus de la plaque de verre de la face avant, ni de la couche de papier qui avait été appliquée sur le verso. De plus, le verre fut brisé. A partir de 1950-1953 Les Papyrus de Giessen sont finalement remis en ordre par Hans Georg Gundel (1912-1999). Depuis 1958, les collections sont abritées dans la salle des papyrus de la nouvelle bibliothèque, construite sur les ruines de la première. Depuis 1984, elles sont conservées dans la nouvelle Bibliothèque Universitaire construite sur le campus des sciences humaines.

En 2009, grâce à l'appui financier de la Fondation Gemeinnützige Stiftung der Sparkasse Giessen, on a pu protéger de nouveau la *Constitutio Antoniniana* par un revêtement effectué au Département de la restauration des collections de Papyrus à la Bibliothèque de l'université de Leipzig. Dans l'intervalle, aucune nouvelle trace de moisissure n'a été constatée. Cf. 8.0.

## 4.0

### 4.1 Propriétaire du patrimoine documentaire (nom et coordonnées)

Nom	Adresse	
Université de Giessen – Oberhessisches Museum	Kulturamt Brandplatz 2 Altes Schloss 35390 Giessen Allemagne	
Téléphone	Fax	E-mail
+49 -(0)641-9609730	+49 -(0)641960973- 17	<a href="mailto:museum@giessen.de">museum@giessen.de</a>

### 4.2 Dépositaire du patrimoine documentaire (nom et coordonnées si différent du propriétaire)

Nom	Adresse	
Dr. Olaf Schneider	Bibliothèque de l'Université Justus Liebig de Giessen Otto-Behaghel-Str. 8 35394 Giessen Allemagne	
Téléphone	Fax	E-mail
+49 -(0)641-99-14052	+49 -(0)641-99-14009	<a href="mailto:Olaf.Schneider@bibsys.uni-giessen.de">Olaf.Schneider@bibsys.uni-giessen.de</a>

### 4.3 Statut juridique

La collection des Papyrus de Giessen et par conséquent la *Constitutio Antoniniana* fait partie des Collections Spéciales de la Bibliothèque de l'Université de Giessen.

Bases juridiques et réglementations :

Loi sur la Bibliothèque de l'Université Hessienne (14/12/2009) § 6 : (2) 1 : (dépôt légal du patrimoine historique)

Loi sur la Bibliothèque hessienne (20/09/2010) § 7 : Patrimoine Culturel – Numérisation.

Règlement sur le système de la Bibliothèque, Université Justus Liebig de Giessen (17/06/2015), § 2 (1).

Règlement sur le système de la Bibliothèque, Université Justus Liebig (2015), en particulier § 8.

#### 4.4 Accessibilité

Sur preuve d'intérêts de recherches avérés, the *Constitutio Antoniniana* peut être consultée sur rendez-vous, dans la salle de lecture des collections spéciales de la Bibliothèque de l'Université, pendant les horaires d'ouverture habituels. Elle peut être exposée au public lors d'événements spéciaux- toutefois, pour des raisons de conservation (cf. 8.0), ceci n'est possible pendant un bref instant. Dans la base de données "Papyrus Projet Giessen", une version numérisée du papyrus est disponible à tout moment (cf. 3.2).

Lors de leur conservation au Musée de la Société Historique de la Haute Hesse, Les Papyri Gissensis, sous-collection la plus ancienne de la Collection des Papyrus de Giessen, ainsi que la *Constitutio Antoniniana* furent accessibles à des fins de recherche ou d'enseignement. Grâce à leur transfert à la Bibliothèque de l'Université de Giessen, et faisant partie de la collection permanente suite à la fusion des sous-collections en 1930, l'accessibilité des Papyrus Gissensis s'est considérablement améliorée. Depuis la destruction de l'ancien bâtiment de la bibliothèque en 1944, les Papyrus et donc la *Constitutio Antoniniana* sont accessibles à des fins de recherche ou d'enseignement dans les nouveaux locaux de la Bibliothèque de l'Université (1957-58 et 1984). Aujourd'hui, des visites guidées de la collection de papyrus sont organisées régulièrement pour les scientifiques de ce domaine, les camps de vacances, les étudiants et les groupes scolaires. Lors de ces visites, la *Constitutio Antoniniana* est toujours citée comme étant le sujet principal. A la suite de sa restauration en 2009, la *Constitutio Antoniniana* fut présentée par la Collection d'antiquités classiques de Giessen et la Bibliothèque de l'Université dans le cadre d'une exposition conjointe sur le thème de la conservation, intitulée : « Digne de préservation : Comment conserver les trésors archéologiques et bibliophiliques pour l'avenir » à la Collection d'antiquités classiques de Giessen.

Dans le cadre du programme « Numérisation rétrospective des collections de la bibliothèque » entre 1999 et 2001, la DFG a publié l'inventaire complet - le référencement, la numérisation et les ressources de la collection des Papyrus de Giessen. Ce fut le premier projet de ce type entrepris pour des papyrus en Allemagne. Un projet de suivi (2001-2003), a inclus également la Collection d'ostraca de Giessen ainsi que la Collection de tablettes cunéiformes. Dans ce contexte, la bibliothèque a créé une base de données comprenant des options de recherches sophistiquées, et celle-ci est accessible sur internet par tous et en tout temps. On y trouve la

liste des publications au sujet des papyrus et des copies numériques de toutes les pièces. (En libre accès) Les images numérisées de la *Constitutio Antoniniana* sont mêmes présentées lors de différentes expositions

([http://digibib.ub.uni-giessen.de/cgi-bin/populo/pap.pl?t\\_allegro=x&f\\_SIG="P.Giss.inv.15](http://digibib.ub.uni-giessen.de/cgi-bin/populo/pap.pl?t_allegro=x&f_SIG=)). Ces données sont régulièrement actualisées et exportées sur des portails internet internationaux consacrés aux papyrus (e.g. <http://www.trismegistos.org/>).

Pour toute question d'ordre scientifique, la référence est l'Institut d'Etudes Classiques, section histoire antique, philologie classique et Archéologie Classique. Lors des conférences et les séminaires de l'institut, la *Constitutio Antoniniana* est régulièrement examinée. Ces résultats sont présentés au grand public.

La Bibliothèque Universitaire détient la responsabilité du dépôt légal de la collection. La Bibliothèque met à jour et complète la base de données, qui est hébergée par le centre de service informatique de l'Université de Leipzig (dans le système de base de données MyCore) depuis 2012.

([http://papyri-giessen.dl.uni-leipzig.de/receive/GiePapyri\\_schrift\\_00005300](http://papyri-giessen.dl.uni-leipzig.de/receive/GiePapyri_schrift_00005300)). Ce travail est fait en collaboration avec la collection de papyrus locale (Université de Leipzig, Bibliothèque de l'Université) sous la forme d'une présentation commune de plusieurs collections allemandes de papyrus (Halle, Jena, Leipzig, et désormais Giessen). En parallèle -grâce au soutien de la DFG et en partenariat avec la Bibliothèque de l'Université de Giessen. - la Bibliothèque de l'Université de Leipzig propose le « portail des papyrus allemands » (en allemand et en anglais) comme moteur de recherches en ligne sur les collections allemandes de papyrus. Des informations sur les papyrus de Giessen sont également disponibles sur les sites locaux (<http://www.uni-giessen.de/ub/ueber-uns/sam/papyri-ostraka-keilschrifttafeln>).

The *Constitutio Antoniniana* Au-delà des frontières allemandes, des questions sur la *Constitutio Antoniniana* ont émergé de la part du Gouvernement espagnol, du Ministère de la Culture et de la Communication français, et de musées français (le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée [MuCEM], Marseille) ainsi que de l'Universidad Nacional Mayor de San Marcos (Lima, Pérou), entre autres. Tous ont fait la demande spécifique d'images de bonne résolution de la *Constitutio Antoniniana* à présenter dans le cadre de publications locales, d'expositions et de conférences en tant que texte légal et constitutionnel de la plus grande importance pour l'Histoire mondiale.

---

#### 4.5 Droits d'auteur

---

Base de données sur les Papyrus : Domaine public

Bibliothèque de l'Université de Giessen, en particulier pour les images haute résolution sur internet, les documents imprimés ou encore les publications commerciales.

---

## 5.0

### 5.1 Authenticité

---

---

Le lieu exact de découverte de la *Constitutio Antoniniana* est inconnu. En 1901-1902 Ernst Kornemann a fait l'acquisition de la collection des Papyrus de Giessen en faisant du commerce lors d'un séjour à Eschmunên (Égypte). En 1930, cette collection fut transférée aux collections permanentes de la Bibliothèque de l'Université de Giessen. (Cf. 3.4).

Aujourd'hui les Papyrus appartiennent à la Ville de Giessen (cf. Lettre du Maire de Giessen, en pièce jointe) et ils sont conservés dans La collection des Papyrus de. La Bibliothèque de l'Université de Giessen

---

## 5.2 Importance mondiale

La *Constitutio Antoniniana* instaure, pour la première fois de l'Histoire, une citoyenneté unique dans une région qui comprenait des millions de personnes issues de cultures différentes sur trois continents. Sur le plan historique, c'est le premier d'une série d'octrois exceptionnels et de proclamations pour des droits de l'Homme et de documents constitutionnels suivis notamment de la Grande Charte (1215), la Bulle d'Or de l'Empereur Charles IV (1356) ou les Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de l'Assemblée nationale en France en 1789. (Ces trois textes sont inscrits au Registre Mémoire du Monde).

Parmi ces documents célèbres, La *Constitutio Antoniniana*, qui mérite une attention particulière. Contrairement à de nombreux octrois de droits civils dans l'Histoire, cette mesure n'était pas destinée à une région européenne en particulier, ni ne reposait sur une constitution nationale. C'est pourquoi il ne faudrait pas l'inclure au contexte de la centralisation du pouvoir, qui elle, résulte en l'aplanissement des différences régionales. Elle comporte une clause de séparation (l. 8-9), qui garantit explicitement les droits civils et locaux existants. Le statut de citoyen romain ne remplace ces droits mais est accordé de surcroît. Ceci entre en corrélation avec l'exercice du pouvoir caractéristique de l'Empire Romain : habituellement il garantit l'intégration aux structures juridiques et administratives de l'État Romain ; ce texte en particulier vise à placer une grande partie des devoirs publics sous la responsabilité des autorités locales, donc à les renforcer. Ici on peut déjà déceler des conceptions qui ont foncièrement formé le principe de subsidiarité que l'on connaît aujourd'hui. En devenant membres d'un immense empire, les individus avaient l'opportunité de participer activement à l'administration communale et à la vie civile. Leur statut de citoyen romain faisait augmenter les possibilités de s'impliquer dans la communauté urbaine ou locale.

C'est probablement en 212 ou 213 que la *Constitutio Antoniniana* fut promulguée par l'empereur M. Aurelius Severus Antoninus, nommé Caracalla, afin d'unifier la société romaine alors en crise. Des centaines de milliers de personnes qui jusqu'alors étaient considérés comme « étrangers » deviennent des membres à part entière de la communauté. Leur discrimination sur le plan juridique et fiscale est ainsi abolie ; ce qui signifie par exemple le droit d'élire et d'être élu, le droit au mariage légitime avec un citoyen romain et d'engendrer des enfants qui seront citoyens romains de naissance, davantage de droits commerciaux, le roi d'être condamné à Rome mais jamais torturé, ainsi que le droit de conserver l'ensemble de ces avantages juridiques dans le cas d'un déplacement vers une autre région de l'empire. Dans le même temps, cette loi bénéficiait à l'empire en diminuant les conflits sociaux et en augmentant les revenus du gouvernement

Depuis l'ère républicaine il y avait eu des conflits au sujet de l'extension de statut de citoyen romain et de l'intégration légale complète des autres groupes d'individus. Plusieurs lois sur le sujet avaient été promulguées auparavant (ex : la Loi Plautia Papiria au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), cependant elles se concentraient sur un groupe ou une région spécifique, en particulier au centre de l'Italie. Au bout d'environ 300 ans de stagnation, c'est finalement la *Constitutio Antoniniana* et son orientation mondiale qui prend une dimension nouvelle et parvient à résoudre de façon permanente les problèmes de discrimination civile. En particulier, l'histoire

de la réception et de la portée de la *Constitutio Antoniniana* fait d'elle un point de référence unique dans l'Histoire, s'agissant de la question des droits civils et de la citoyenneté au niveau plurinationnel et mondial. En ce sens, elle a permis d'établir une identité civile bien au-delà des frontières de l'Europe.

Autre raison de la prépondérance de la *Constitutio Antoniniana* pour l'Histoire mondiale : l'octroi de droits civils aux Chrétiens. Ainsi, les Chrétiens, qui, pour la majorité n'avaient pas la citoyenneté romaine, obtinrent eux aussi des droits civils. Cette mesure leur permettait de s'identifier à l'Empire et dans le même temps, représentait une condition indispensable pour que triomphe la chrétienté dans l'empire romain. L'ensemble se concrétisa notamment par la formation d'un empire chrétien du fait de Constantin le Grand et de la collaboration intensive de l'empereur et de l'Église, sans quoi l'Histoire européenne et non-européenne des années 1 500 années suivantes aurait pris un cours bien différent.

Le papyrus de la *Constitutio Antoniniana* est le seul exemplaire restant de l'édit de l'empereur romain Caracalla. Le texte était accessible à toute la population de l'empire en latin et en grec mais seule la version en grec a survécu. Il est libellé comme suit :

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Αὐρήλιος Σεουήρος Ἰαντωνίνος Εὐσεβῆς λέγει 1  
 ἢ μᾶλλον ἄν [. . . . . τὰς αἰτίας καὶ τοὺς] λ[ογ]ισμοὺς  
 θεοῖς [τοῖς ἀθ[αν]άτοις εὐχαριστήσαιμι, ὅτι τῆ[ς] τοιαύτη[ς]  
 ἦσ[εν] με συν[νε]τήρησαν / Τοιγ[α]ροῦν γομίζω [ο]ὔτω με  
 [ως δύν]ασθαι τῇ μεγαλειότητι αὐτῶν τὸ ἱκανὸν ποιεῖν 5  
 ὁσ[τάκις] ἐάν ὑ[π]ερίσθ[ω]σιν εἰς τοὺς ἐμοὺς ἀν[θρ]ώπους  
 ἢ θεῶν συνει[σ]ενέγκ[οι]μι. Δίδωμι τοῖς συνάπασι  
 κατὰ τὴν οἰκουμένην π[ο] . . . εἰάν Ῥωμαίων μένοντος  
 τοῦ δικαίου τῶν πολιτευμάτων χωρ[ίς] τῶν [. . .] ῥηϊτικίων. ὁ[φ]εῖλει γὰρ τὸ  
 ἴγειν πάντα α[ν] . . . [α] ἤδη κ[α]ὶ τῇ νίκῃ ἐνπεριειληφ 10  
 [α]γμα . . . [α]λώσει [τὴν] μεγαλειότητα [το]ῦ Ῥωμα[ί]ο  
 [ς] περὶ τοὺς [. . .] [ς] γεγενῆσθα[ν] ἢ περὶ δ[ι]

(Cf. Pferdehirt / Scholz (Eds.), *Bürgerrecht*, p. 47.)

*[César] Marc Aurèle Sévère Antonin Auguste proclame : [D'une manière générale, c'est à la divinité qu'il faut] avant tout [reporter et] les causes et les raisons (des choses) ; [et moi aussi, comme il se doit], je voudrais rendre grâces aux dieux [immortels] pour m'avoir sauvé d'un tel [complot tramé (contre ma vie)] Voilà pourquoi j'estime pouvoir accomplir de manière si [magnifique et si digne des dieux] un acte qui convienne à leur majesté, en ralliant [à leur culte, comme Romains], [autant de fois de dizaines de milliers (de fidèles)] qu'il en viendra chaque fois se joindre à mes hommes. Je donne donc à tous [ceux qui habitent] l'Empire le droit de cité romaine, étant entendu [que personne ne se trouvera hors du cadre des cités], excepté les déditices. Il se doit en effet [que la multitude soit non seulement associée] aux charges qui pèsent sur tous, mais qu'elle soit désormais aussi englobée dans la victoire [Et le présent édit] augmentera la majesté du [peuple] romain (Olivier, constitutions grecques, p.500)*

Le sujet de l'édit est l'octroi de droits civils à tous les habitants libres de l'Empire Romain à l'exception du petit groupe des "*dediticii*", "*deiticio*" dans la version grecque (l. 9) dont l'identité n'a toujours pas été établie. Jusqu'alors, ces habitants étaient catégorisés « autres » ("*peregrini*"). Ainsi, contrairement aux citoyens romaine, leur statut légal était affecté par des préjugés fondamentaux dans le domaine de la loi civile et criminelle, des impôts et de l'ascension sociale. La *Constitutio Antoniniana* est fondamentalement différente de tous les octrois de statut juridique précédents dans l'Empire romain puisque la plupart d'entre elles se destinaient à des membres choisis parmi les élites provinciales ou aux vétérans et ne faisaient pas état de la différenciation entre Romains et « autres »

---

Le texte de l'édit nous est parvenu seulement dans le papyrus de Giessen, bien que de nombreuses références à l'édit peuvent être trouvées dans la tradition secondaire, sans citations directes. Seul ce papyrus contient les informations essentielles sur la mesure. Notamment le contexte, la finalité et l'étendue. L'édit se situe dans la première colonne du texte. La colonne a été conservée par fragments ; toutefois grâce à une intensive recherche philologique et historique, des passages cruciaux ont pu être reconstitués. Ainsi, les doutes sur le cadre historique, qui avaient été émis dans des études précédentes, ont pu être dissipés. Ce papyrus est unique et donc, irremplaçable.

---

### **5.3 Critères comparatifs :**

#### **1 Le temps**

Ce document est le premier du genre : à ce moment de l'Histoire mondiale, jamais un octroi de droits civils n'avait eu de telle portée. La création d'une citoyenneté unique avec un respect pour les unités politiques peut être considérée comme unique dans l'Histoire mondiale.

#### **2 Le lieu**

Ce document affecte non seulement des régions et des nations mais concerne l'empire romain tout entier, ce qui inclut l'Europe centrale et du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique du nord. De plus, jusqu'à présent, il exerce une influence incommensurable : ceci se vérifie en particulier dans la législation et la pensée juridiques romaines qui façonnent toujours la jurisprudence dans de grandes parties du globe - notamment la conception civile du droit romain, nommée précisément dans la *Constitutio Antoniniana*. De même, en instaurant une organisation mondiale, elle a influencé l'Église romaine pour laquelle la *Constitutio Antoniniana* a représenté un tournant, par exemple en accordant la mobilité et par là-même, une meilleure promotion de la foi chrétienne.

#### **3 Les personnes**

La démarche amorcée par le document démontre combien les individus peuvent jouir de citoyenneté multiple et combien ils peuvent en bénéficier, en tant qu'individus autant que groupe, sans susciter de conflit d'affiliation.

#### **4 Sujet et thème**

L'idée centrale, représentée par ce document, est l'intégration politique des peuples issus de cultures différentes dans une communauté, conjointement avec un haut degré de respect de la part de l'État vis-à-vis du groupe concerné, ses valeurs et son mode de vie. Étant donné les défis posés par la mondialisation et les migrations, cette idée est de la plus haute importance au XXI<sup>e</sup> siècle.

#### **5 Forme et style**

Ce document est un édit impérial écrit sur du papyrus, un support d'écriture antique. La forme ainsi que le matériau sont datés.

#### **6 Importance sociale / spirituelle / communautaire**

L'édit atteste de la forte motivation vers l'intégration pour pouvoir considérer la population hétérogène de l'empire romain (cf. 2) comme des résidents d'un seul cadre politique. D'autre part, les affiliations ethniques et politiques passées étaient respectées : par conséquent cet édit est un document de grande tolérance politique.

## 6.0

### 6.1 Rareté

Le papyrus est le seul document au monde qui soit conservé et d'époque et qui puisse donner le texte original, dans les mots exacts, de l'octroi de droits civils par l'Empereur Caracalla. Le document est écrit en grec parce qu'il était adressé à tous les habitants d'Égypte, donc à une province hellénophone de l'empire romain. C'est le seul exemplaire restant de l'époque antique. Tous les autres- y compris ceux en latin- ont été perdus. Selon les experts, l'existence d'un document similaire ou une nouvelle découverte est improbable. Toute la transmission repose uniquement sur des sources indirectes émanant de textes littéraires ou de l'antiquité classique (la plus proche : Dion Cassius, Histoire romaine,79,9,5).

### 6.2 Intégrité

Le papyrus présente des dégâts anciens causés par les vers et le pliage. Par sécurité, il a été mis très tôt sous verre. En 1945-46, le papyrus fut endommagé en raison de la montée des eaux souterraines sur son site de conservation durant la Seconde Guerre Mondiale (le coffre-fort d'une banque située au centre-ville de Giessen) : plus tard des fragments furent perdus et la propagation de moisissure commença. Celle-ci a été interrompue depuis. Par conséquent la pièce est désormais indissociable d'une plaque de verre, collée en symbiose avec elle et entièrement en contact avec le recto du texte. De plus, la plaque de verre est fêlée. Une couche de papier, ajoutée à l'origine pour des raisons de stabilisation, adhère au verso du texte. (Cf. 3.4, 8.0). La détérioration a été définitivement interrompue par une restauration en 2009.